

de Louis, duc de Savoie. Charles VII, qui avait déjà d'autres griefs contre ce prince, en fut justement irrité. Déterminé à tirer vengeance de ce dernier outrage, il se rendit, vers les premiers jours d'août 1452, dans le Forez où il avait rassemblé une armée à la tête de laquelle il se proposait de traverser le Dauphiné et de pénétrer en Savoie ; mais le duc vint trouver Charles au château de Cleppé (1) ; le mariage du Dauphin fut ratifié dans cette entrevue, et le roi donna sa fille Yolande au fils aîné du duc. Ce dernier mariage fut célébré à Feurs où les deux cours s'étaient réunies (2). C'est dans le château de la Côte-Saint-André qu'avait été béni, au mois de février précédent, celui du Dauphin avec Charlotte de Savoie.

Pendant cette expédition, M. de Chabanne, grand maître de l'hôtel du roi, fit sommer Aymar de Beaujeu (3), gardien du château de Pierre-Scise, de lui en remettre les clés. Le courrier de l'archevêché tenta, mais en vain, de s'y opposer ; le château fut occupé par les officiers du roi. Cette précaution n'était pas inutile, car le Dauphin avait des intelligences avec plusieurs personnages notables de notre ville. Ce fut à un jurisconsulte natif de Lyon qu'il confia le soin de rédiger le Statut delphinal. Un autre Lyonnais, Guillaume Becey, figure parmi ses maîtres des requêtes ; un troisième,

(1) Charles était à Cleppé et non Clépieu, près de Feurs, le 6 octobre : il y donna des lettres de commission pour les vivres. Le Consulat ayant appris qu'il ne viendrait pas à Lyon, arrêta, dans sa séance du 25, qu'Ajnard de Villeneuve et le procureur de la ville se rendraient en députation auprès de S. M. pour demander que les charges qui pesaient sur la ville fussent allégées. Les deux députés étaient de retour le 9 novembre, mais il paraît que leur mission n'eut aucun succès.

(2) Voyez le Comines de 1747, IV, I, 251, et l'*Introduction* de M. Le Koux de Lincy aux *Cent nouvelles nouvelles*, p. liij.

(3) Nicolas Bourbon l'Ancien « loué un Aymar de Beaujeu, Lyonnais et ami de Jacques Caille, dans ses *Nuſſe*, I, vin, earm. 74,